

# LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Déposez-les aux points de collecte suivants les samedis ou les dimanches entre 9 h et 17 h  
**2019**

## POINTS DE COLLECTE

ANJOU		
Mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine	8 juin	28 septembre
BAIE-D'URFÉ		
Garage municipal, 300, rue Surrey	25 mai	8 septembre
BEACONSFIELD		
École secondaire Beaconsfield, 250, chemin Beaurepaire	20 et 21 avril	24 et 25 août
CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE		
Cour de voirie municipale, 2140, avenue Madison	26 mai	
CÔTE SAINT-LUC		
Garage municipal, 7001, chemin Mackle		25 août
DOLLARD-DES-ORMEAUX		
Édifices municipaux, 12001, boulevard de Salaberry	4 et 5 mai	15 septembre
DORVAL		
Parc Ballantyne, 520, boulevard Bouchard	13 avril	7 septembre
KIRKLAND		
Garage municipal, 25, rue Claude-Jodoin	13 avril	17 août
L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE		
Mairie d'arrondissement, 350, montée de l'Église	15 juin	
Centre socioculturel, 490, montée de l'Église		5 octobre
MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE		
Stationnement face au 2060, rue Dickson	11 mai	
Tourne- bride (cul-de-sac) de la rue Contrecoeur au coin de la rue Anne-Courtemanche		21 septembre
MONTRÉAL-NORD		
Aréna Garon, 11212, avenue Garon	18 mai	
École Henri-Bourassa, 6051, boulevard Maurice-Duplessis		7 septembre
MONTRÉAL-OUEST		
Travaux publics, 250, avenue Bedbrook	19 mai	
PIERREFONDS-ROXBORO		
Caserne des pompiers, 13795, boulevard Pierrefonds	8 et 9 juin	21 et 22 septembre
POINTE-CLAIRE		
Hôtel de ville, 451, boulevard Saint-Jean (stationnement arrière, entrée par l'avenue Civic Centre)	11 et 12 mai	28 et 29 septembre
SAINT-LÉONARD		
Parc Wilfrid-Bastien, face au 8400, boulevard Lacordaire	4 mai	14 septembre
WESTMOUNT		
4574, rue Sherbrooke Ouest (stationnement en face de la bibliothèque municipale)	28 avril	5 octobre

## RAPPORTEZ VOS RDD AUX ÉCOCENTRES

**ÉCOCENTRE ACADIE**  
1200, boulevard Henri-Bourassa  
Ouest

**ÉCOCENTRE CÔTE-DES-NEIGES**  
6925, chemin de la Côte-des-Neiges

**ÉCOCENTRE LA PETITE-PATRIE**  
1100, rue des Carrières

**ÉCOCENTRE LASALLE**  
7272, rue Saint-Patrick

**ÉCOCENTRE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**  
11400, rue Léopold-Christin

**ÉCOCENTRE SAINT-LAURENT**  
3535, rue Sartelon

**ÉCOCENTRE SAINT-MICHEL**  
2475, rue des Regrattiers

### MATIÈRES ACCEPTÉES

- Peintures (latex, alkydes, émail)
- Huiles à moteur, contenants vides et filtres
- Huiles végétales
- Batteries d'automobiles (acide/plomb)
- Piles
- Produits d'entretien ou nettoyants
- Térébenthine, Varsol, essence, carburant, diluants, alcool
- Pesticides et engrais
- Produits chimiques pour piscines
- Adhésifs, goudron, époxy, décapant
- Aérosols
- Bouteilles de propane
- Mercure
- Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents intacts

### MATIÈRES REFUSÉES

- Médicaments
- Amiante
- Produits contenant des BPC
- Produits contenant des explosifs
- Déchets biomédicaux
- Déchets radioactifs
- Armes à feu et munitions
- Feux d'artifice ou de Bengale
- Bouteilles de gaz comprimé autre que le propane (ex. mousse isolante, gaz de soudure, hélium, oxygène, etc.)

### RÉSEAU ALTERNATIF DE COLLECTE

- Peintures : [ecopeinture.ca](http://ecopeinture.ca)
- Huiles, antigels, filtres et contenants vides : [soghu.com](http://soghu.com)
- Piles : [appellarecyclier.ca](http://appellarecyclier.ca)
- Lampes au mercure : [recycfluo.ca](http://recycfluo.ca)
- Produits électroniques : [recyclermeselectroniques.ca](http://recyclermeselectroniques.ca)
- Médicaments et sirops périmés : **pharmacies**
- Bouteilles de propane : **sites de remplissage**
- Batteries acide-plomb : **garages**

### AVERTISSEMENT

La collecte est un service strictement réservé aux personnes résidant sur l'île de Montréal. Les industries, les commerces ou les institutions doivent faire appel à des entreprises privées spécialisées en récupération de déchets dangereux. Consultez : [RECYC-QUEBEC.GOUV.QC.CA](http://RECYC-QUEBEC.GOUV.QC.CA)

**IL EST STRICTEMENT INTERDIT de déposer des RDD aux écocentres ou aux sites désignés en l'absence de préposés.**

RENSEIGNEMENTS :   
[ville.montreal.qc.ca/rdd](http://ville.montreal.qc.ca/rdd)

Montréal 